

CTL du 07/12/20

**SPECIAL NRP  
LA DIRECTION PASSE EN FORCE**

**FORME DU CTL**

La même formule a été utilisée que lors du CTL du 24/11/20 relatif au SIE fusionné, à savoir articulation d'un présentiel minimaliste avec l'audioconférence.

La jauge en présentiel avait été fixé à 10 par la Direction, nous étions 11

Rappelons que Solidaires dispose de 4 sièges

La CGT de 2 sièges

FO de 2 sièges

Etaient également convoqués les représentants des personnels en CHSCT à titre d'experts.

3 militants solidaires, 2 CGT, et un FO étaient en présentiel

Pour l'administration étaient présents, Madame Nanté, présidente, Madame Moné, Madame Conry, Madame PASTOR, secrétaire du CTL et Madame Marchal, assistante de prévention.

D'entrée de jeu nous avons assisté à un échange musclé entre la présidente et solidaires au sujet de la jauge car cette OS aurait dû venir avec deux militants seulement.

Ce genre de bras de fer ne fait pas avancer sur le fond

Pour notre part, nous sommes heureux d'être les plus raisonnables au regard de la crise sanitaire, tout en faisant preuve de pugnacité pour défendre le personnel, devant ce rouleau compresseur qu'est le NRP

Avec un militant présent qui rappelle constamment les positions de notre organisation, et deux autres au téléphone, on a pu constater que les interventions téléphoniques de FO, sur le concret dans la défense du personnel, ont davantage porté auprès de la présidente, tout du moins dans l'écoute, que les passe d'armes en présentiel sur la forme

**SIE fusionné :**

Ce sujet figurait à l'ordre du jour en seconde convocation, car le 24/11/20 il avait fait l'objet d'un vote unanime contre des OS

Un nouveau débat s'est engagé au sujet de la doctrine d'emploi des cadres C

Avec les nouvelles technologies, il est clair que le travail du C se rapproche de celui du B, de la même façon que celui du A se rapproche de celui du A+, et il est évident que les rémunérations ne sont pas les mêmes.

On voit bien que cette réforme permet de constituer une usine pour des futures suppressions d'emploi, et fait quelques économies salariales sur le petit personnel.

Les OS ont de nouveau voté contre, mais là ça y est, c'est le règlement du CTL, le SIE fusionné est officialisé.

**FERMETURES des TRESORERIES :**

Au 01/01/2021, les trésoreries de SAINT LAURENT DE LA SALANQUE ET D'ILLE SUR TET ferment.

Cela se rajoute pour mémoire à la Trésorerie HLM, dont le sort est scellé depuis longtemps.

**TRANSFERT DE L'IMPOT DES TRESORERIES HAUT -VALLESPYR, RIVESALTES, THUIR**

La problématique reste entière, le travail part sans les moyens humains suffisants.  
Ceux qui restent se retrouvent certes avec une trésorerie qui a moins de charges de travail,  
mais un effectif insuffisant pour faire tourner un poste comptable.  
On devine déjà la suite.

Nous reviendrons sur THUIR dans notre prochain compte rendu car le cas est plus complexe,  
mais l'urgence immédiate se cristallise sur la vétusté des locaux et l'absence de chauffage  
digne de ce nom.

En effet ces deux derniers sujets comme tout le NRP, du reste on fait l'objet d'un vote  
unanime contre des OS, et seront représentés en seconde convocation, lors du CTL du  
15/12/20

DEPARTS A LA RETRAITE DES AGENTS DE LA DDFIP 66 AU PREMIER SEMESTRE  
2021 :

La Direction recense 25 départs sûrs, sur une potentialité de 40

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS:

La DG a fléché 1 suppression d'IDIV HC et la création d'1 IDIV CN

Elle a fléché -3 A, -3B, -2C

Quels seront les choix de la Direction locale ?

La DG, sanctuarise les SPF, cette année pour mieux préparer la mise en place des SAPF

La Direction locale en fait de même pour le SIE fusionné

Elle dit aussi qu'elle fera tout pour éviter de supprimer des emplois dans les services impactés  
par le NRP

Que fera t-elle vraiment ?

A suivre...